

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 MARS 2017**

Le 28 mars 2017 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/03/2017

Etaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Isabelle GONNARD, Jean-Pierre GRANGE, Pierre SEUX, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Isabelle PALLUY à Mme Sylvie FRANCO
Mme Laëtitia THOUÉZ à M. Laurent CELLARIER
Mme Elodie BLACHE à Mme Isabelle GONNARD
Mme Stéphanie PERRET à Mme Martine OLLIVIER
M. Jean-Marc JANIN à M. Pierre SEUX

Excusée :

Absent :

M. Marc LECOINTRE a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2017 et signature du registre des délibérations.

- **Vote du taux des 3 taxes directes locales pour l'exercice 2017** : délibération est prise à 14 voix pour et une voix contre, afin d'augmenter les taxes de 1.5% pour l'année 2017:

- * Taxe d'habitation : **9.29 %**
- * Foncier bâti : **15.95 %**
- * Foncier non-bâti : **87.27 %**

- **Vote du budget primitif 2017** :

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 687 923.72 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 794 522.15 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 46 135.47 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 11 682.09 €

- Urbanisme :

Certificat d'urbanisme :

Me COURTES LAPEYRAT – Eterpas -A 156

Me COURTES LAPEYRAT –Pré des Saints –A2112-2114-2116-2106

Déclarations Préalables :

DOREL Claude – Chemin de Morel – création d'un lot à bâtir

Permis de construire

PATOT Raphaële – La Ratisse –maison individuelle

Mme Sylvie FRANCO informe le Conseil Municipal qu'à partir du 1^{er} mars 2017, le seuil de recours à un architecte passe à 150 m² de surface de plancher et à partir du 1^{er} mai 2017 le seuil de recours à un architecte pour les permis d'aménager passe à 2 500 m² et plus. Elle informe également que la communauté d'Agglomération, Annonay Rhône Agglo, a acté l'élaboration d'un PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le Programme Local de l'Habitat).

- **Questions diverses :**
- **Habitat Dauphinois :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le chantier de construction de 16 logements par Habitat Dauphinois, doit débuter la semaine prochaine. Les réunions de chantier auront lieu les mercredis à 11h00.
- **Travaux Adduction d'eau potable :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée des travaux d'adduction d'eau potable entre Saint-Cyr et Vernosc. Les réunions de chantier ont lieu les lundis à 15h30.
- **Audience Privas :** Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les actes de vandalisme qui ont eu lieu à la cantine en juin 2016. Elle explique que l'audience aura lieu au Tribunal Correctionnel de Privas le mardi 4 avril à 13h30. La commune se constituera partie civile et a transmis le montant des dommages.
- **Matinée citoyenne, village propre :** Madame Mireille Seignovert informe le Conseil Municipal que pour la matinée citoyenne organisée samedi 1^{er} avril, des kits de nettoyage seront à nouveau fournis par les établissements Leclerc.
- **Conseil Départemental :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Département a mis en place un service d'Assistance Technique aux Collectivités en matière de Voiries et Déplacements (ATC) – Elle indique également, que dans le cadre des opérations d'investissement prévues par le Département, la réfection de la couche de roulement sur la déviation de Saint-Cyr se fera en 2017.
- **PLUIH :** Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'Annonay Rhône Agglo, dans le cadre de la révision du PLUIH demande à chaque commune de désigner des référents communaux pour suivre la procédure. Mme Martine Ollivier, Mme Sylvie Franco et M. Bernard Balaye sont désignés.
- **Ecole publique :** Madame Cécile Celette présente au conseil municipal un courrier de l'école publique pour obtenir l'autorisation de se produire sur la petite place en face de la bibliothèque pour un concert Batucada dans le cadre de l'éveil musical. Les élus souhaitent que le concert se déroule sur le petit terrain de foot vers l'école publique, pour que cela n'endommage pas les plantations récentes.
- **Employés communaux :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de Mme Maryse Escoffier qui informe de son départ en retraite le 1^{er} septembre 2017. Madame le Maire en profite pour remercier les bénévoles qui viennent aider à la cantine lors de l'absence du personnel.
- **Demande de salle :** Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de location de salle pour l'implantation d'un parc d'attractions gonflables. Le pétitionnaire souhaite obtenir un tarif préférentiel. Le conseil municipal donne un avis défavorable à cette demande.
- **Orange Cabines téléphoniques :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier d'Orange concernant la dépose des cabines téléphoniques sur l'ensemble du territoire d'ici le 31 décembre 2017.
- **Orange Fibre Optique :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier d'Orange qui confirme le déploiement de la fibre optique à Saint Cyr, au plus tard d'ici fin 2020.

- **Location salle des Mûriers :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'autorisation du Crédit Mutuel pour la mise en place d'un vol captif de montgolfière, selon les conditions météorologiques, lors de leur assemblée générale le 30 mars.
- **Bœufs de Pâques :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la Maison Largeton pour l'organisation de la présentation des Bœufs de Pâques le 9 avril 2017 à 11h30 sur la place de la Bascule, en partenariat avec La Ferme du Village (fromages) et Mme Cécile Chavanon (miel).
- **Marche et Trail des Tulipes 2017 :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Lions Club d'Annonay organise les 1^{er} et 2 avril une marche et un trail nocturne au profit de la lutte contre la sclérose latérale amyotrophique connue aussi sous le nom de la maladie de Charcot.
- **Plantations :** Des végétaux ont été remplacés par la société Maniebat qui est intervenue en collaboration avec des élus, les employés communaux et des bénévoles. Madame le Maire remercie vivement les bénévoles qui ont participé à ces plantations.
- **Elections :** Madame le Maire demande aux élus de s'inscrire pour tenir les bureaux de votes lors des élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017 ainsi que les élections législatives les 10 et 18 juin 2017.